

Osez franchir le pas

Ou

Erasmus pour LES NOUVEAUX

Erasmus + : C'est quoi ?

Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.

✓ **Erasmus+ 2021 – 2027** : 28 milliards d'euros

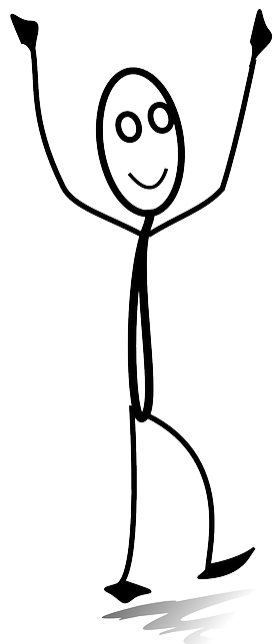
✓ **France en 2025** : 433 millions d'euros pour l'Agence Erasmus+ France Éducation-Formation

✓ **Impact** : 16 millions de personnes en 40 ans

✓ **Et après 2027** : Quelles perspectives ? :

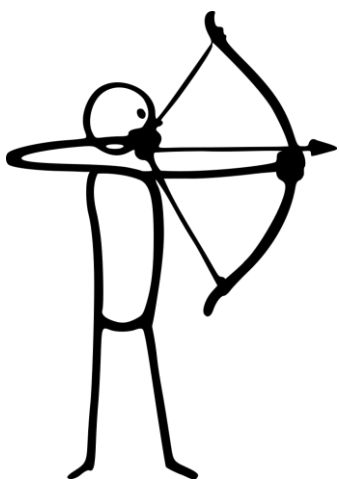
- Budget (+ 50%)
- Inclusion ++
- Opportunités d'apprentissage pour tous
- Renforcement des capacités
- + corps volontaire européen d'aide humaine
- possibilités de développement des talents et de l'excellence
- Et encore d'autres à venir...

Le Royaume-Uni et la Suisse
rejoignent le programme en
2027



1ere étape : Obtenir une identité pour son établissement :

- Chercher si son établissement déjà à un OID
(moteur de recherche)
- Créer un OID (tuto)



La base :



Choisir son secteur :

Agence Erasmus+ France / Education Formation

- Enseignement scolaire (SCH)
- Enseignement et formation professionnels (VET)
- Enseignement supérieur
- Education des adultes

Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport :

- Jeunesse
- Sport

Choisir son action :

- **Action clé 1 (ou KA1)** (mobilités des individus)



- **Action clé 2 (ou KA2)** (partenariat pour la coopération)



<https://monprojet.erasmusplus.fr/enseignement-scolaire>



Cofinancé par
l'Union européenne



Quel porteur financier ?

➤ Action clé 1 (mobilités des individus)

➕ Co-financement possible



Pour le 1^{er} degré : Le porteur financé peut être la mairie, l'USEP ou OCCE
Pour le 2nd degré : C'est l'établissement (via son Secrétaire General)



Possibilité de se regrouper en Consortium : Ecoles+ Collège / Collèges + Lycée ..

➤ Action clé 2 (partenariat pour la coopération)



➤ Possibilité d'être le coordinateur : Il reçoit la subvention Erasmus, qu'il partage avec ses partenaires.



➤ Possibilité d'être partenaire



<https://monprojet.erasmusplus.fr/enseignement-scolaire>



Cofinancé par
l'Union européenne



Quel financement ?

Des forfaits pour les KA1 :

1. Frais de voyage

Distances parcourues	Voyage écoresponsable - Montant par participant	Voyage non écoresponsable - Montant par participant
Entre 10 et 99 km	56 €	28 €
Entre 100 et 499 km	285 €	211 €
Entre 500 et 1 999 km	417 €	309 €
Entre 2 000 et 2 999 km	535 €	395 €
Entre 3 000 et 3 999 km	785 €	580 €
Entre 4 000 et 7 999 km	1188 €	1188 €
8 000 km ou plus	1735 €	1735 €

2. Contribution aux frais de séjour

	Pays d'accueil	Personnel Montant de base par jour	Élèves Montant de base par jour
Groupe 1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Islande, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède	150 €	55 €
Groupe 2	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Tchéquie	133 €	48 €
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	116 €	41 €

Le taux de base est payable jusqu'au 14^{ème} jour d'activité. À partir du 15^{ème} jour d'activité, le taux payable sera égal à 70 % du taux de base. Les taux payables sont arrondis à l'euro le plus proche. Les taux du personnel s'appliquent aux accompagnateurs.

- Le financement permet les mobilités
- les mobilités développent les compétences
- les compétences améliorent les pratiques
- les pratiques renforcent la qualité de l'établissement .

3. Contribution à l'organisation du projet

Type d'activité	Montant par participant
Mobilité de groupe d'élèves	100 € par élève participant
Mobilité du personnel pour des cours et formations	100 € par participant

Expert invité	100 € par participant
Enseignant ou éducateur accueilli en formation	100 € par participant

Type d'activité	De 1 à 100 participants	Au-delà de 100 participants
Mobilité d'apprentissage de courte durée pour les élèves	350 € par participant	200 € par participant additionnel
Mobilité du personnel pour l'observation au poste de travail	350 € par participant	200 € par participant additionnel au même type d'activité
Mobilité d'enseignement ou de formation	350 € par participant	200 € par participant additionnel au même type d'activité

Type d'activité	Montant par participant
Mobilité d'apprentissage de longue durée pour les élèves	500 € par participant

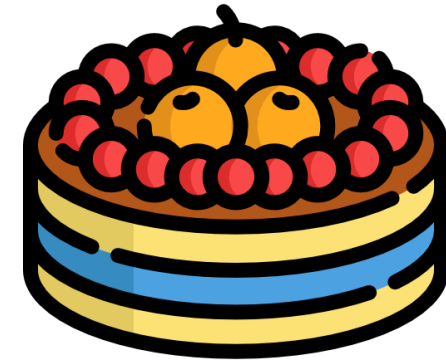
+ 125 € / PAMO

Quel financement ?

Pour les KA2 :

Subvention globale (à partager ou à recevoir) :

- Le financement soutient les activités
- Les activités produisent des résultats
- Les résultats génèrent un impact durable.



Quels pays ?

Erasmus+

Enrichit les vies, ouvre les esprits.



➤ Les **27 pays de l'UE**
+ 6 **pays tiers associés**

➤ **le reste du monde**

- Projet de Coopération entre organisations et institutions
- EFP + SUP (20% du budget)

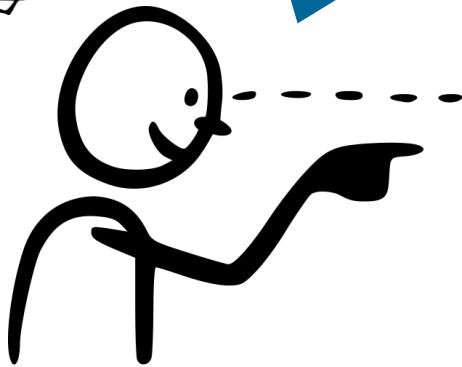
<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/programme-guide/part-a/eligible-countries>

Action clé 1 : Si vous voulez ...

Suivre un cours
ou une
formation en
Europe et
au-delà



Observer des
pratiques dans
un
établissement à
l'étranger



Partir enseigner
en Europe



Organiser des
mobilités de
groupe d'élèves



Organiser des
mobilités
individuelles
d'élèves
(Suivre une partie
de sa scolarité en
Europe)



Faire un stage
dans une
entreprise à
l'étranger (VET)



Action clé 1 : mobilités des individus

Pour les « nouveaux entrants dans Erasmus » :

Projets de mobilité de courte durée pour les élèves et le personnel de l'enseignement scolaire (AC122-SCH ou VET)

➤ Février 2027

➤ Projet de 6 à 18 mois

➤ 30 participants maximum (sans compter les accompagnateurs et les visites préparatoires)

➤ Financé en frais réels

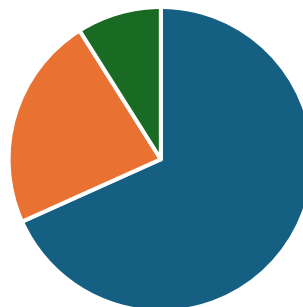
Pour faire quoi ?

- Périodes d'observation des pratiques d'éducation
- Missions d'enseignement cours et formations
- Accueil d'un expert européen
- Accueil d'un enseignant/éducateur en formation

KA 122 SCO année 2026-2027



KA 122 VET 2026 6 2027



■ Projet sélectionné ■ Projet non retenu ■ Projet sous réserve ■ Projet retenu ■ Projet non retenu ■ Projet sous réserve ou en instruction

Action clé 1 : mobilités des individus

Accréditation Erasmus (AC 120) VET & SCH = Carte d'entrée dans le programme

Les avantages principaux

- Accès facilité aux financements Erasmus+.
- Possibilité de construire progressivement une politique d'internationalisation.
- Garantie d'un accès annuel aux appels de financement tant que l'accréditation est maintenue.

Que se passe-t-il après l'obtention de la KA120 ?

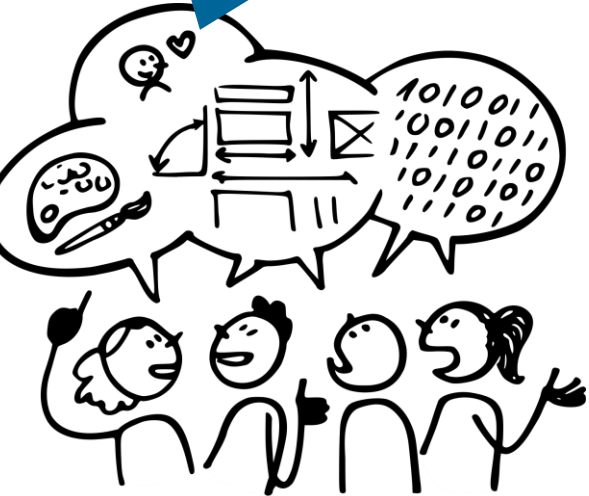
Une fois accrédité :

- l'organisme n'a plus besoin de refaire une candidature complète chaque année
- il peut demander un budget annuel via une demande KA121
- l'accréditation peut évoluer en fonction des besoins de la structure.

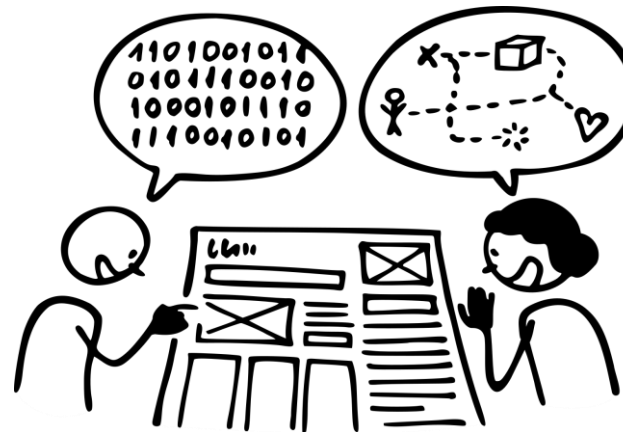
Possibilité de demande d'accréditation en Septembre 2026,
accréditation valable jusqu'à la fin de la programmation (2027)

Action clé 2 : Si vous voulez ...

Coopérer autour
d'une
thématique
éducative



Echanger des
pratiques entre
professionnels



Créer des
contenus
pédagogiques
innovants



Action clé 2 : mobilités des individus

Pour les « nouveaux entrants dans Erasmus » :

Partenariats simplifiés (AC210) pour SCH et VET

➤ mars 2027

➤ Projet de 6 à 24 mois

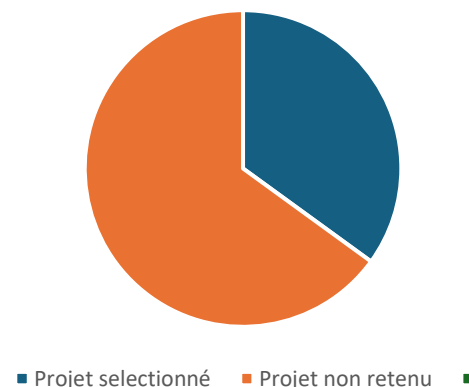
➤ Forfait de 30 000 ou 60 000 euros

➤ Minimum 2 organismes de 2 pays différents

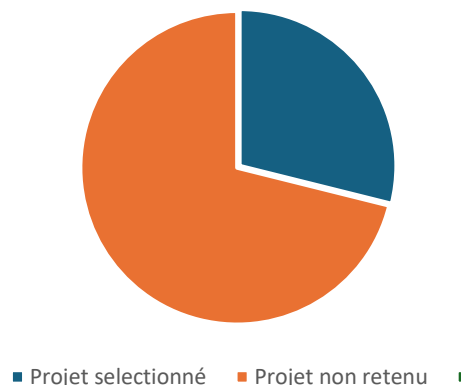
Pour faire quoi ?

- Coopération entre établissements et organismes européens
- Développement de pratiques pédagogiques innovantes
- Création de ressources et outils communs
- Échanges de bonnes pratiques et apprentissage mutuel
- Inclusion, transition numérique et développement durable
- Valorisation et diffusion des résultats du projet

KA 210 SCH année 2025-2026



KA 210 VET année 2025-2026



Action clé 2 : mobilités des individus

Partenariats de coopération SCH & VET AC220

- mars 2027
- Projet de 12 ou 36 mois
- Forfait de 120 000 à 400 000 euros
- Minimum 3 organismes de 3 pays différents

Cocréer des résultats innovants et transférables :

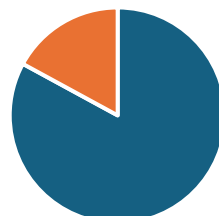
- des outils pédagogiques
- des méthodes de travail
- des ressources numériques
- des formations
- des guides ou référentiels
- des pratiques innovantes transférables à d'autres structures.

AC 220 SCH année 2025-2026



■ Projet non retenu ■ Projet sélectionné

AC 220 VET année 2025-2026



■ Projet non retenu ■ Projet sélectionné



Et bien d'autres possibilités :

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

VET

Actions centralisées (gérées par EACEA)

Centres d'excellence
professionnelle

Alliances pour l'innovation

Académies des enseignants

Projets prospectifs

Actions Jean Monnet

Expérimentations
politiques européennes

SCH

Actions centralisées (gérées par EACEA)

Projets prospectifs

Actions Jean Monnet

Expérimentations
politiques européennes

Travail d'équipe : le projet appartient à l'établissement

- **Créer un comité de pilotage** (gestionnaire ++) et répartir les tâches
- **Constat / Evaluation** (= Établir un diagnostic initial et mettre en place une évaluation afin de mesurer l'évolution des résultats et l'atteinte des objectifs)
- **Rédaction / rapport**
- **Communication** (informer les équipes, impliquer les apprenants et les bénéficiaires, développer une communication extérieur (réseaux sociaux, presse, site internet, créer des évènements (Erasmusday, JPO) + utilisation de la charte graphique Erasmus+)
- **Gestion financière**



**On fait ce qu'on a écrit.
On conserve (presque) tout.**



On fait relire son dossier par une personne non experte dans votre domaine de l'éducation afin de s'assurer de la clarté de votre dossier.



SMART un outil puissant

- **S – SPECIFIQUE** : Que veut on accomplir précisément
- **M – MESURABLE** : Comment saura - t- on que l'objectif est atteint ?
- **A – ATTEIGNABLE** : L'objectif est il réaliste compte tenu des ressources disponibles ?
- **R – REALISTE** : L'objectif est il cohérent avec les besoins et la stratégies du projet
- **T – TEMPORELLEMENT DEFINI** : Quel planning, quelles deadlines ?

Forces et Reconnaissances :

- Quels sont vos forces ?
- Quels sont vos faiblesses ?
 - Les faiblesses peuvent être un point d'appui pour construire son projet
- Quels sont les projets déjà menés dans votre établissement et/ou envisagés (Erasmus ou autre)?
- Votre établissement a-t-il des labels, des distinctions, des certifications?
- Avez-vous des partenaires?
 - Label eTw, E3D, Euroscol, eTwinning school ..



Exemples d'indicateurs de suivi des résultats et d'impact

Indicateurs quantitatifs



- Nombre de candidats/mobilités
- Comparaison des résultats des participants avant/après les mobilités.
- Comparaison des résultats entre participants et non participants.
- Nombre de participants ayant moins d'opportunités.
- Nombre de mobilités en transports écoresponsables.
- Nombre de membres du personnel impliqués

Indicateurs qualitatifs



- Compilation des rapports de participants (BM)
- Questionnaires pour évaluer les compétences acquises (professionnelles et personnelles).
- Intégration de nouveaux outils ou nouvelles méthodes pédagogiques dans l'établissement.
- Ouvertures de nouvelles filières
- Développement du réseau de partenaires européens

Indicateurs linguistiques



- Résultats des tests de langue avant/après mobilité (ex: [EU Academy](#), [Ev@lang](#)).
- Positionnement par rapport au [CECRL](#)

Certifications et labels



- [Label Euroscol](#)
- [Certifications DNL](#) / EMILE
- [Label E3D](#)
- [Certification PIX](#)

A l'action

Les outils de l'Europe pour s'évaluer

- **SELFIE** : évaluer votre potentiel numérique
- **SELF-ASSESSMENT TOOL** : évaluer l'Inclusion & wellbeing de votre établissement
- **EU ACADEMY** : évaluer votre niveau de langue + suivre des cours de langue

Les outils de l'Europe pour se valoriser

EUROPASS : pour valoriser les compétences développées au cours de la mobilité

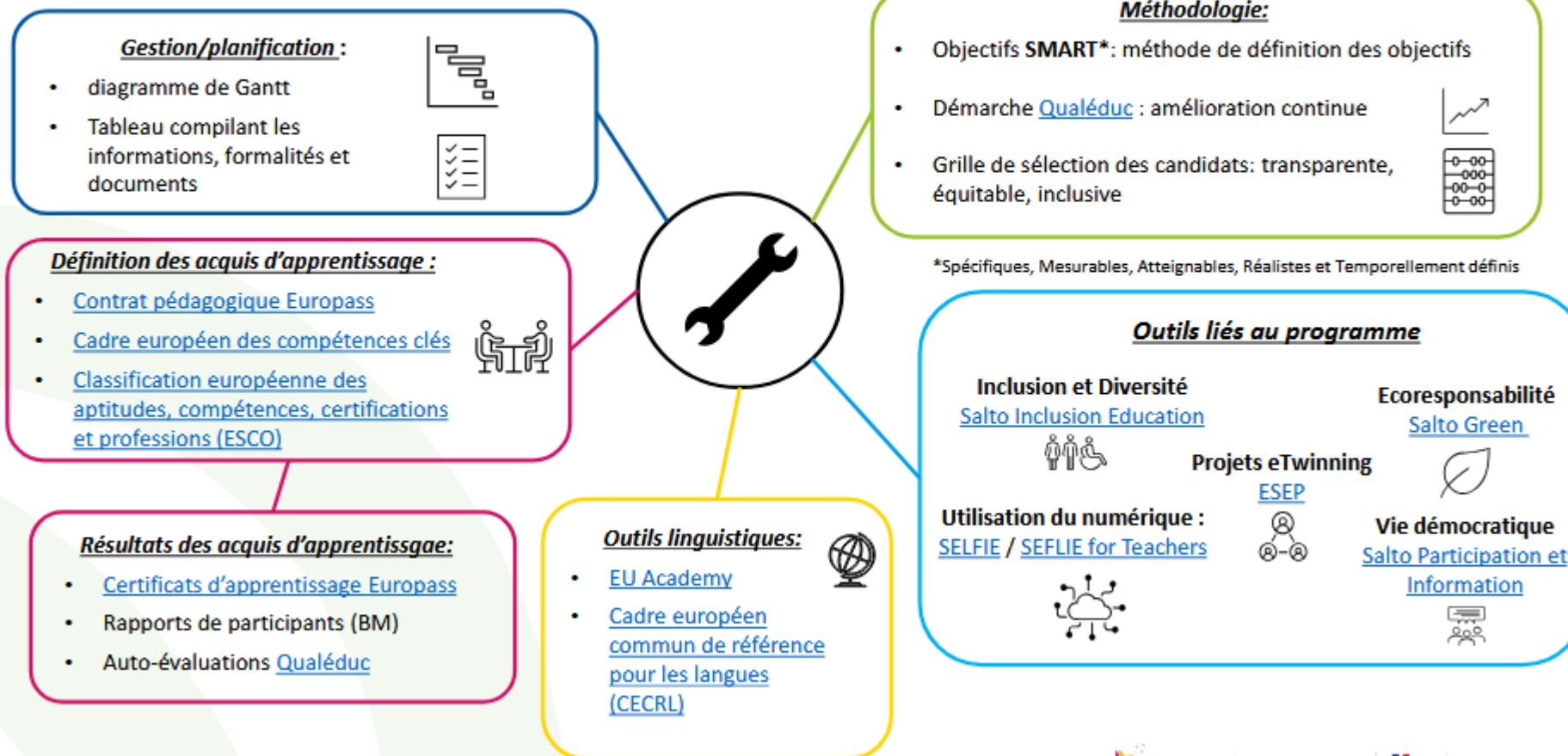
Des outils pour se former et s'informer :

Rencontres européennes Erasmus+ TCA : pour participer à des séminaires de contacts ou thématiques

La liste des établissements scolaires européens accrédités Erasmus+



Exemples d'outils de suivi et de pilotage de projet



THANKS!

sophie.bouaouli@ac-besancon.fr